

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon.

ABONNEMENT :

3s. 9d., payable invariablement d'avance.
On ne s'abonne pas pour moins de six mois.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.



ANNONCES :

1re insertion, 8 cts. la ligne
2me " etc., 2 cts. "
Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

PARAISANT TOUS LES QUINZE JOURS.

CAUSERIE AGRICOLE.

Moyens d'ameublir le sol.

DU BUTTAGE. (RECHAUSSAGE).

Le buttage, vulgairement nommé rechaussage, est une opération de la plus haute importance, et cette opération répétée, paie toujours largement par le surplus du produit qu'elle procure. La perfection dans le buttage consiste à amonceler autour d'une plante une butte de terre, qui, sans recouvrir le feuillage, soit cependant aussi élevée que possible.

Le premier buttage doit être peu énergique et la terre qu'on amoncelle doit être proportionnée à la hauteur des plantes. Dans le second, la terre doit être enlevée à une plus grande profondeur, la butte doit être plus élevée.

Quelque précaution que l'on prenne, on ne pourra jamais éviter que le buttage à bras d'hommes n'exige un travail considérable. Comme ce travail est long, si les récoltes sarclées sont tant soit peu étendues, il présente un autre genre de difficulté. Quand on commence cette opération, on peut très bien saisir un moment favorable, mais comme il dure longtemps, un changement de température peut survenir, interrompre le travail et diminuer les chances du succès.

Le buttage à la charrue offre plusieurs avantages ; il est plus économique, se fait plus promptement et souvent avec plus de perfection. En effet, avec une bonne charrue, ou mieux encore un buttoir, un homme et un cheval peuvent butter deux arpents en un jour, tandis qu'à bras d'hommes, il faudrait 15 à 18 personnes pour butter la même étendue.

Le buttoir, qui est un instrument à deux oreilles qui se rapprochent ou s'éloignent à volonté, est très facile à conduire. On l'attèle d'un seul cheval ; mais si le sol présente trop de résistance, on peut en mettre deux à la file l'un de l'autre. Dans

ce dernier cas, un enfant est nécessaire pour conduire, tandis qu'avec un seul cheval tant soit peu exercé, un conducteur habile peut faire seul toute la besogne.

Pour le premier buttage à la charrue ou au buttoir, on écarte beaucoup les oreilles et on prend peu de profondeur. Mais pour un second et un troisième, on fait précisément le contraire, c'est-à-dire qu'on diminue l'écartement des oreilles et qu'on fait piquer l'instrument à une plus grande profondeur.

Le buttage a d'autant plus d'efficacité que l'instrument marche plus vite ; il faut par conséquent employer le cheval au lieu du bœuf. D'ailleurs le dernier animal, toujours vorace et sans cesse affamé, se détourne et s'arrête continuellement pour dévorer les plantes qui sont à sa portée.

Le buttage ne peut se faire à la charrue ou au buttoir que lorsque les plantes sont semées en lignes, car autrement il faut qu'il se fasse à bras d'hommes.

De même que le binage, le buttage contribue grandement à la destruction des plantes nuisibles qui infectent le sol. Dans certains cas, le buttage a pour but de consolider le pied des plantes, qui prennent un grand développement, par exemple le blé-d'inde et le sorgho, qui sans cette opération seraient facilement renversés par le vent.

BUTTOIR.

Le buttoir dont on fait usage pour rechausser les plantes est une espèce de charrue sans avant-train. Cet instrument est composé d'un régulateur, d'une perche, de deux mancherons et deux étançons destinés à maintenir ses différentes parties. Ce qui distingue encore le buttoir de la charrue ordinaire c'est qu'il n'a pas de coutre et qu'il est muni de deux oreilles qui sont maintenues au moyen de deux barres de fer qui les fixent à la partie postérieure de l'instrument.

Une condition essentielle pour que le buttoir produise de bons effets, c'est qu'il ne soit employé que lorsque le terrain a déjà

été amenbli par le binage ; car si la terre commence à durcir, le buttoir fonctionne mal. Si cependant le temps de butter est arrivé et que le sol soit dur on peut, dans ce cas, se servir d'un instrument appelé houe-buttoir, qui n'est autre chose que la réunion de la houe et du buttoir. Cet instrument est composé d'un soc en forme de lance et aussi de deux oreilles. En avant de ces pièces, se trouve la continuation de la perche sur laquelle se trouve des dents dont la forme est semblable à celle de la houe à cheval. Au moyen de vis, on peut éloigner ou rapprocher ces dents. On voit par cette disposition que l'instrument peut faire deux opérations que sans cela on aurait été obligé de pratiquer séparément ; il y a alors économie de temps.

Ce dernier instrument offre d'autant plus d'avantages qu'il peut se décomposer au besoin ; par exemple, si l'on ne veut employer que le buttoir, il sera facile de faire disparaître la houe et *vice versa*.

Si l'on a l'intention de butter les plantes afin d'augmenter leur vigueur et la quantité de leurs produits, on devra le faire lorsque les récoltes auront atteint le tiers de leur développement. On ne doit jamais dépasser cette époque ; plus tard, les effets du buttage seront moins satisfaisants.

ARRACHE-PATATES.

Un cultivateur doit toujours avoir pour but d'économiser son temps autant qu'il le peut, et pour cet objet, il doit faire en sorte que ses divers travaux soient exécutés le plus promptement possible, sans cependant nuire à leur perfection ; car un travail mal fait est plus désavantageux qu'un autre qui aurait pris quatre fois plus de temps, mais qui aurait été bien exécuté.

Ainsi, le cultivateur sage doit donc chercher à faire ses travaux dans le plus court espace de temps possible et avec la plus grande perfection dont ils sont susceptibles.

S'il s'agit pour lui, par exemple, d'arracher des patates, il existe un instrument à l'aide duquel il peut facilement remplir les deux conditions de vitesse et de perfection. Cet instrument porte un nom analogue à la fonction qu'il est destiné à remplir et se nomme arrache-patates. Il se compose des mêmes parties que le buttoir ; mais pourtant il a avec lui cette différence, qu'en arrière des deux oreilles, il est muni de deux rateaux dont la longueur est de quinze pouces environ, possédant six dents courbées, longues de sept à huit pouces. Ces rateaux sont fixés à l'instrument au moyen de deux barres de fer.

Les deux oreilles ouvrent les sillons et les rateaux en remuent la terre et la divisent, ramènent les tubercules à la surface, de sorte qu'il ne reste plus qu'à les recueillir.

Avant l'introduction de cet instrument, on n'avait d'autres moyens plus expéditifs pour arracher les patates que de faire passer une charrue ordinaire ou un buttoir dans les rangs, après quoi on ramassait celles qui étaient à la surface ; ensuite un homme était obligé de piocher par derrière pour découvrir celles qui étaient enterrées. Avec le nouvel instrument, au contraire, on épargne tout le temps de cet homme, qui était obligé de piocher. Ainsi, avec la même force, sans plus de fatigues

pour les personnes et les animaux, avec une économie de la moitié du temps, tous les tubercules que recèle le sein de la terre, sont mis à découvert, de sorte qu'il ne reste plus qu'à les recueillir.

Maintenant l'ouvrage est-il bien fait ? Nous pouvons l'affirmer, si ceux qui emploient cet instrument ont tant soit peu d'habileté pour le conduire, car nous l'avons vu fonctionner sur la ferme du Collège, et nous pouvons certifier que toutes les patates étaient sur la surface de la terre après l'opération.

L'arrache-patates devrait donc être employé par tous ceux qui cultivent cette plante en grand.

Mais pour obtenir de cet instrument toute la perfection possible dans l'exécution, il faut que celui qui le conduit pique assez avant dans la terre pour que le soc ou la pointe prenne les tubercules en dessous et que tous soient bien enlevés du fond du rang.

Avant de mettre l'instrument en terre, il faut avoir la précaution d'arracher les tiges, car autrement elles deviendraient un embarras qui pourrait avoir de graves inconvénients.

Ces tiges, il ne faut pas non plus les laisser étendues sur le champ parce qu'elles s'y dessèchent ; mais il convient de les mettre en tas, ou encore mieux, de les étendre sur le fumier, les couvrir ensuite d'une couche de ce dernier, et là elles se décomposent et augmentent la masse d'engrais.

L'arrache-patates peut être employé à la place du buttoir, pourvu que l'on ait soin de faire disparaître les deux rateaux attachés à l'arrière de cet instrument.

L'arrache-patates peut-être tiré facilement par un seul cheval, si on l'utilise dans un sol léger ; mais au contraire, si le terrain est compact deux chevaux deviennent alors nécessaires.

Il existe un autre instrument qui a le même but, mais il ne peut remplacer avantageusement celui que nous venons de décrire que dans les sols sablonneux. Il est d'invention américaine et peu coûteux.

HISTOIRE DE LA QUINZAINE.

Sans être alarmiste, nous sommes forcé d'avouer que deux terribles fléaux nous menacent et peuvent nous atteindre d'un instant à l'autre. Oui, le choléra, l'épizootie, et peut-être aussi la guerre, sont pour ainsi dire à nos portes, et n'attendent que le moment favorable pour faire irruption au sein de nos villes, dans nos paisibles campagnes.

Quant à la guerre, les dernières nouvelles qui nous arrivent, ne sont rien moins que rassurantes, et nous portent à croire que le mois qui s'écoule ou celui qui le suivra ne se termineront pas sans que quelques bandes féniennes n'engagent la lutte avec quelques parties du Canada. En effet, à la nouvelle de la suspension de *l'habeas corpus* en Irlande, les chefs de cette société aux Etats-Unis ont jeté le cris d'alarmes : " Aux armes, aux armes, ont-ils répété de toutes part, le temps de la lutte est arrivée ! " A cet appel, tous

les affiliés sont accourus et dans des transports d'une joie féroce, ils ont répondu : "Oui, aux armes!" Et la moitié d'entre eux a juré l'envahissement du Canada ou du Nouveau-Brunswick!...

Eh! bien, que fait-on à l'approche de ces épouvantables calamités? Le gouvernement et les autorités militaires, il est vrai, dirigent les volontaires vers les frontières; les corps municipaux de nos villes commandent les précautions qu'exige la prudence, en présence d'une épidémie, et les journaux, sans distinction de partis, se donnent la main pour suggérer les plus sages conseils à ceux qui sont chargés de veiller à la salubrité publique, etc., etc. Mais d'un autre côté, que fait-on pour apaiser celui qui tient dans ses mains les fléaux, les épidémies, etc.? Ou plutôt, que ne faisons-nous pas, pour le forcer à nous châtier? Dans nos villes, on semble vouloir ne plus observer la pénitence publique prescrite par l'Eglise, et dans ce temps où les chrétiens doivent se livrer au jeûne, aux macérations, aux privations de tout genre, on court en masse aux mascarades où le déguisement et une figure d'emprunt autorisent la licence et le désordre. Là encore la mode avec ses attrait, le luxe avec ses dangers de tous genres, promènent en triomphe leur drapeau partout victorieux. Et nos campagnes subissent plus que jamais l'influence des grandes villes. Chaque petit village, presque toutes les paroisses, ont leurs bals, leurs réunions pleines de séductions. Presque partout, l'ivrognerie a ses adeptes, surtout parmi la jeunesse. Et la femme et la fille de nos cultivateurs, autrefois si simples, si modestes, se laissent séduire par l'éclat des parures, et plusieurs d'entre elles travaillent à corriger en elles l'œuvre de la création. Elles aussi s'écrient dans leur orgueil et leur aveuglement : "Nous forcerons l'homme à fixer ses regards sur nous, à nous rendre les hommages qu'il ne doit qu'à Dieu."

Hélas! comme l'esprit de foi s'est affaibli parmi nous! Dans un passé assez rapproché de nous, n'aurait-on pas jeté un cri d'horreur si un journal catholique s'était permis de faire une annonce telle que celle-ci : "Ce soir (7 mars) à l'occasion de la Mi-Carême un grand bal costumé aura lieu au Glaciarum Gujlbaut. La soirée sera, nous dit-on des plus belles...." Aujourd'hui, en face des calamités suspendues sur nos têtes, on accepte cette annonce comme une bonne nouvelle, on se rend en foule au bal masqué, et du temps consacré à la pénitence, on fait un temps de carnaval!

Mais nous dira-t-on, qu'avons-nous à craindre des feniens? N'avons-nous pas des volontaires qui n'attendent que le moment de se mettre en campagne et qui sont pleins de courage à l'approche de l'ennemi? Oui, nos volontaires sont bien dignes de leurs ancêtres, et leur bravoure est telle qu'elle remplit notre cœur d'admiration et de reconnaissance. Mais aussi, la foi nous enseigne que la victoire est entre les mains du Dieu des armées, et qu'il l'accorde à qui il lui plaît, ou plutôt à ceux qui savent la mériter.

Quant à l'épizootie, malgré l'espérance que nous avons cherché à faire naître chez nos lecteurs, elle con-

tinue et augmente ses ravages tous les jours en Angleterre et pendant la dernière semaine de février 13,000 bêtes à cornes ont succombé. Ce qui est plus déplorable pour nous, c'est que cette terrible maladie s'approche rapidement du Canada, comme on peut le voir par les lignes suivantes extraites du *Spectator* de Hamilton :

"Il ne paraît pas y avoir de doute que l'épizootie a fait son apparition dans l'Ouest de cet hémisphère. Aux Indes Occidentales un grand nombre de bestiaux sont morts vingt-quatre heures après avoir été atteints. Mais cette maladie est encore plus près de nous. Des informations venues de Pensylvanie prouvent évidemment que l'épizootie s'est déclarée dans cet Etat. Il paraît qu'elle y est déjà depuis quelque temps, mais qu'elle est tenue secrète par les cultivateurs aussi longtemps que possible. Une grande quantité des bestiaux a péri. La maladie s'étend avec beaucoup de rapidité et elle peut se déclarer bientôt dans New-York et les autres Etats qui les avoisinent."

Nous abondons dans le sens de notre confrère haut canadien, quand il dit : "Notre Gouvernement devrait de suite donner ordre de prohiber l'importation des bestiaux des Etats-Unis, ainsi que les peaux et autres choses qui s'y rattachent. Un peu de négligence, un peu de lenteur dans l'action pourraient nous faire supporter de très grandes pertes, dont nous pourrions être exempts si des mesures immédiates sont prises pour empêcher l'importation des bestiaux américains, ainsi que des peaux, etc." Nous nourrissons l'espérance que ce légitime désir sera bientôt satisfait.

Le Parlement Canadien doit s'assembler pendant le mois d'avril. L'exécutif a même donné des ordres pour que les Chambres fussent prêtes le 10; ce qui donne à croire que ce jour est choisi pour l'ouverture de la prochaine Session.

Cette Session, si elle n'est interrompue par une invasion feniennne, promet d'être bien remplie, car il paraît qu'on doit y traiter de nombreuses questions du plus haut intérêt pour nous.

La Confédération vient de faire un pas considérable puisqu'elle vient d'être acceptée par les Chambres de Terre-Neuve. En effet, les journaux d'Halifax en date du 28 février nous apprennent que le projet de confédération sorti des conférences de Québec, a été accepté sans modifications par la chambre basse sur un vote de 19 voix contre 7, et par la chambre haute à l'unanimité.

Cette nouvelle jointe à celles reçues du Nouveau-Brunswick nous portent fortement à croire que ce projet d'une nouvelle constitution sera prochainement accepté par toute l'Amérique anglaise du Nord.

Les chambres du Nouveau Brunswick ont été ouvertes le 8 du présent. Le discours d'ouverture appuie fortement sur la nécessité de l'union de toutes les provinces.

Les commissaires canadiens, et ceux des provinces inférieures qui ont été chargés de nouer des relations commerciales entre les provinces britanniques de l'Amérique du Nord et les Indes Occidentales et l'Amérique

du Sud, reçoivent partout le plus bienveillant accueil et leur mission promet d'être couronnée d'un grand succès. On leur a donné un dîner public à Georgetown auquel assistaient Son Excellence le Gouverneur Hincks et plusieurs membres de la législature de la Guiane anglaise. Le président du dîner était un homme qui réside dans cette colonie depuis au delà de cinquante ans, et que tous ses compatriotes entourent du plus profond respect.

Dans un discours qu'il y a prononcé, le gouverneur y a hautement approuvé l'objet que la commission avait en vue et a exprimé l'espoir que des relations commerciales très-étendues, ne sauraient beaucoup tarder à s'établir entre les provinces britanniques et la Guiane anglaise.

Ceux de nos voisins qui étaient les plus opposées à la continuation du traité de réciprocité sont les premiers à s'apercevoir aujourd'hui des désastreuses conséquences qui résultent de son abrogation pour leur commerce. Le comité des voies et moyens s'efforce de renouer les négociations que ses exigences ont interrompues, et il vient de soumettre au congrès un projet de traité basé sur des concessions mutuelles qui paraissent plus libérales que celles qui ont été proposées aux délégués des provinces britanniques. La presse elle-même demande à grands cris le renouvellement d'un traité dont elle ne voulait pas entendre parler, il y a quelque temps. Un journal va même jusqu'à signaler avec terreur les embarras inextricables dans lesquels l'Union Américaine va se trouver plongée par suite de la brusque interruption des négociations et appelle de tous ses vœux la reprise immédiate de ces négociations.

Le parlement anglais a commencé sa session le 6 février. La question qui a mérité le pas sur toutes les autres, dans la discussion, a été celle de la maladie des lètes à cornes. A ce propos, voici les réflexions si pleines de justice que fait un de nos confrères de Montréal, la *Minerve*. Après avoir énuméré les différentes mesures qui doivent occuper le parlement pendant la présente session, elle ajoute :

“ Mais, pour les anglais, il y a une question qui prime toutes les autres : c'est celle de l'épizootie, dont souffre si cruellement l'agriculture anglaise, et qui menace de laisser des traces irréparables, du moins pour longtemps, dans la richesse de la classe agricole de ce pays.

“ On dit que l'Angleterre est le pays manufacturier par excellence, et on appelle les anglais une nation de marchands. Ne pourrait-on pas dire avec autant de vérité que c'est une nation de cultivateurs ? Tout le monde ne peut pas être agriculteur de fait, parce que le territoire n'est pas assez étendu. Mais tout le monde l'est par goût. C'est vers l'agriculture que se tournent toutes les aspirations, tous les désirs. L'ambition des fabricants, c'est de posséder une terre et une exploitation modèle. Et celui qui peut arriver à la réalisation de ces projets se considère comme le plus heureux et le plus glorieux de ses compatriotes.....

“ L'Angleterre a compris que l'agriculture pouvait seul faire son salut, et les hommes d'état de ce pays ont pris soin de l'entourer de toutes les précautions qui pouvaient la préserver de toutes les attaques du dehors ; ils se sont efforcés d'augmenter sans cesse son influence dans toutes les parties du régime politique et social. Dans la législation comme dans la politique, ce sont les intérêts de l'agriculture qui ont la priorité.....

“ En vertu de ce principe, tout ce qui paraît attaquer l'agriculture, diminuer ses moyens d'exploitation, éarir la source de ses profits, met toute l'Angleterre en émoi. On sent que tout le monde en souffrira, et tout est mis en œuvre pour éloigner cette calamité...

“ Ce sens pratique qui règne dans toutes les délibérations des assemblées anglaises, devrait un peu être imité dans les autres pays. Il y a là d'utiles et solides exemples à prendre.....

“ C'est à l'époque actuelle surtout que le Canada devrait s'inspirer de pareils exemples. C'est quand nous nous disposons à jeter sur cette partie du continent les bases d'un nouvel empire que nous devrions entourer son berceau de toutes les garanties de stabilité que peut nous suggérer l'expérience des autres peuples.

“ Cette expérience se résume dans une seule idée : rattacher au sol, à l'agriculture, les idées, les lois et les institutions.

“ Sans les institutions, les lois ne servent à rien et la politique n'est qu'un jeu de bascule. Pour construire une édifice solide, il faut que la base soit sans reproche ; vouloir qu'une société soit conservatrice seulement parce que les lois et la politique sont monarchiques, c'est vouloir élever une pyramide sur la pointe.”

Nous félicitons la *Minerve* de l'heureuse inspiration qui a donné naissance à son excellent article et nous croyons qu'elle a plus mérité de son pas par ce seul écrit, que par plusieurs autres, non moins bien dictés, mais qui ne traitaient que des questions secondaires. Nous voudrions que tous nos confrères fissent de temps à autre, trêve avec la politique et les affaires commerciales et quelques-uns avec les personnalités pour s'occuper des intérêts de l'agriculture.

En Italie, le 29 janvier, on a distribué à la chambre des députés le projet de loi pour la spoliation et la suppression des communautés religieuses. Un sénateur, M. Tecco, après avoir pris connaissance des discours de l'empereur Napoléon, à l'ouverture du sénat français, a interpellé le premier ministre, le général la Marmora et lui a demandé comment les aspirations nationales pourraient s'accomplir en présence des déclarations qui venaient de la France ? Le chef du cabinet n'a su répondre que par des paroles évasives. Et il a essayé de se tirer d'embarras en disant : “ La France a sa manière d'interpréter la convention du 15 septembre, et l'Italie garde la sienne.”

Voilà autant d'indices de ce que l'on doit attendre du royaume Italien.

CORRESPONDANCE.

Exposition provinciale de 1865.

(Suite, voir les Nos. du 16 novembre et du 16 décembre 1865.)

Espèce ovine.—Le jury se composait de MM. Ls. Levêque N. P., de Ste. Mélanie de D'aillebout, Farwell, et Primer.

Avant 1863 les moutons exposés dans les concours provinciaux de Montréal, de Québec et de Sherbrooke étaient à peu près de la même taille et de la même forme. Les exposants luttaient avec des chances presque égales. On remarquait néanmoins un progrès, mais ce progrès était lent.

Dans le Haut-Canada c'était autre chose. Chacun travaillait de son mieux à améliorer son troupeau, non par voie de sélection comme dans le Bas-Canada, mais par voie de croisement, au moyen de moutons choisis avec soin en Angleterre et en Ecosse. Des béliers de première valeur quant au poids, aux formes et à la toison étaient achetés à grand prix, et introduits dans les troupeaux indigènes. Les résultats furent étonnants et immédiats.

Aussi en 1863, grande fut la surprise des exposants de gros moutons à Montréal, de se voir tout à coup hors d'état de lutter avec les éleveurs haut-canadiens, qui les avaient en quelque sorte écrasés par la supériorité incontestable de leurs bêtes à laine. Celles-ci, dont quelques-unes à la vérité venaient d'Angleterre, étaient en effet tellement supérieures à tout ce qui s'était vu jusque là dans les concours agricoles, que tout le monde put comprendre que nous étions bien arriérés, et qu'il nous restait une longue route à parcourir pour atteindre la perfection des troupeaux anglais. Il y eut un moment de découragement parmi nos cultivateurs exposants. Il fallait renoncer pour toujours à lutter contre une supériorité si marquée, ou bien aller chercher en Angleterre des reproducteurs semblables, ce qui paraissait au-dessus des moyens du plus grand nombre.

Cependant cet étonnement passé, quelques-uns de nos exposants s'adressèrent à des éleveurs haut-canadiens. Ils n'hésitèrent pas à donner pour un beau mouton le prix ordinaire d'un bon cheval. Vingt-cinq louis pour un agneau, quarante-deux louis dix schellings pour deux agnelles, paraissait un prix hors de raison pour des gens qui n'avaient jamais vu payer plus de cinq louis pour un semblable objet.

Ces achats ont été profitables à ceux qui les ont faits. Qu'on leur demande aujourd'hui, et ils répondront qu'ils ont fait beaucoup d'argent avec leurs moutons. Mais ça été à la condition de les bien nourrir, comme on le fait en Angleterre, où l'on a bien soin de régler le régime alimentaire de telle sorte que l'animal, tout en conservant les formes et les aptitudes de sa race, acquiert vite son entier développement. Les exposants de 1865 ont très-bien compris cela, car ils savaient qu'ils avaient affaire à des concurrents redoutables. Ils ont réussi. Dans bien des cas il est arrivé que les juges se sont trouvés fort embarrassés sur la préférence à donner entre les compétiteurs des deux Canadas, dans les classes où ils se sont rencontrés.

L'exposition de 1865 a été sans contredit la meilleure sous le rapport des bêtes à laine. Toutes les races les plus utiles y étaient représentées.

LES LEICESTERS.

Il y a eu dans cette classe 86 entrées, dont 37 pour les canadiens-français. Le Haut-Canada nous a envoyé ce qu'il avait de meilleur, par l'entremise de M. G. Miller de Markham. Tout ce qui a été exhibé de moutons âgés était des bêtes supérieures sous tous les rapports. Quelqu'un a offert cent louis pour le bélier qui a remporté le premier prix. M. G. Miller, le

propriétaire, en demandait cent vingt-cinq.

Ce bélier était le plus beau *Leicester* qui ait jamais été exhibé en Canada. Il renait de remporter le 1er prix à London, H. C., contre de formidables concurrents. Il pesait à Montréal 360 livres. Il en avait pesé 400 quelques semaines auparavant ; ce qu'il faut sans doute attribuer aux fatigues et à l'ennui qui l'empêchaient de manger. Les béliers qui ont remporté le 2d et 3me prix étaient de bons reproducteurs, recommandables sous tous les rapports. L'un d'eux qui a eu le 2d. prix a été vendu quinze louis à MM. le Dr. Têtu et Aug. Casgrain, de la Rivière-Ouelle ; M. A. Ste. Marie, de Laprairie, n'en ayant plus besoin.

M. Ste. Marie est un de nos éleveurs les plus hardis. En 1862, à l'exposition de Toronto, il fit l'acquisition d'un petit troupeau d'espèce ovine. La *Revue Agricole* disait à ce sujet : " Nos lecteurs connaissent assez M. Ste. Marie, de Laprairie, pour savoir qu'entre ses mains ce noyau deviendra un grand arbre, dont les rejetons ne contribueront pas peu à l'amélioration de nos troupeaux dans un avenir prochain. " Ces paroles ont commencé à se vérifier. Si son troupeau n'a pas encore acquis les proportions " d'un grand arbre " aux nombreux et puissants rejetons, il est du moins assez nombreux déjà et assez recommandable, pour fournir d'excellents sujets à ceux qui veulent faire comme M. Ste. Marie. Le beau reproducteur qu'il a vendu à M. le Dr. Têtu, n'a pas cessé d'attirer l'attention de nos meilleurs cultivateurs depuis son arrivée à la Rivière-Ouelle. Tout fait espérer qu'au printemps il aura une postérité nombreuse qui dépassera en peu de temps la valeur de nos moutons si chétifs aujourd'hui. Ce mouton aura bientôt 4 ans. Il pesait à Montréal 318 livres quand il a été acheté.

Ceux qui se sont le plus rapprochés de M. G. Miller sont, suivant l'ordre des prix, MM. A. Ste. Marie, L. Bisette de St. Mathias, D. Martin du St. Esprit, P. E. Roy de St. Pie. D. Benning de St. Ls. de Gonzague, P. Robinson, et G. Winterbotton de Lacolle.

Ce fait prouve que les Canadiens-français ne sont pas opposés au progrès par système. Ils savent, quand ils le trouvent avantageux, se mettre en état de soutenir la concurrence avec nos hommes les plus avancés, même du H. C. Il est bon de leur faire remarquer, toutes les fois que l'occasion s'en présente, qu'avec de la bonne volonté, ils peuvent faire tout aussi bien que ceux qui appartiennent à d'autres origines. Appelés à vivre en frères avec tout le monde, ils doivent faire l'impossible pour ne pas se laisser surpasser, pas plus dans les luttes paisibles de l'agriculture, que dans le commerce ou les entreprises industrielles où ils dépouillent souvent tant d'énergie.

Le *Leicester* doit le mérite particulier de ses formes, principalement à M. Bukewell, de Dishly en Angleterre, qui à force de temps et d'argent, est parvenu à le mettre à peu près dans l'état où nous le voyons aujourd'hui. Pour le conserver dans cet état il faut de bons soins et surtout une excellente nourriture. Sans cela, en moins de trois générations, il perd ses formes et son poids. Dégénéré, c'est le plus chétif de tous les moutons. Il n'a plus de valeur, ni en laine ni en viande ; cependant il consume beaucoup de nourriture. On a remarqué qu'il perd plus de ses formes dans un mauvais pâturage, que par un pauvre hivernement. La conclusion de tout cela est que ceux qui veulent avoir de ces moutons, ne doivent pas les abandonner pendant l'été dans de maigres pâturages, où les pauvres bêtes sont condamnées à lécher la terre pour arracher quelques brins d'herbe. Et pendant l'hiver il faut leur donner assez de bonne nourriture, pour qu'ils ne soient point forcés d'aller chercher leur vie sur les tas de fumier parmi les déjections des animaux, ni devant la porte des granges des voisins.

LE COTSWOLD.

Les *Costwold* exhibés étaient d'énormes bêtes, ressemblant beaucoup aux *Leicesters*, mais plus forts en membres, et surtout d'une laine plus longue et plus grossière. On aurait dit, en les comparant avec ces derniers, que les *Leicesters* leur doivent leur grande taille, et que les *Costwold* leur ont emprunté leurs bonnes formes par leur croisement. Ce mouton demande moins de soins que le *Leicester*. Il est plus rustique et souffre moins quand il est privé d'une bonne nourriture. Il hiverne mieux que le *Leicester* avec un fourrage grossier. Ceux qui ont remporté des prix n'étaient pas à vendre. Il y avait si peu de différence entre le premier et le second prix, qu'il a fallu une longue discussion pour en décider. La lutte était entre les moutons de M. Miller de Markham, H.-C., et M. Ste. Marie, de Laprairie, B.-C.

(A continuer.)

P.

Boule de poiles.

A propos d'une correspondance qui a paru dans la *Gazette des Campagnes* et où il est question d'une boule de poils trouvée dans l'estomac d'un veau de deux mois, voici ce dit un correspondant du *Défricheur* :

".....Cet objet est ordinairement causé chez les ruminants par des concrétions formées principalement de poils que l'animal a avalés en se léchant, ou en léchant son voisin, ou de toutes autres substances ingurgitées de manière ou d'autre, et que les mouvements de l'estomac ont rassemblées sous forme de *pelotes feutrées*. On y rencontre aussi quelquefois des débris de végétaux ou des substances calcaires, dans la *caillette* ou *quatrième estomac*.

"Chez les animaux de l'espèce chevaline, elle ne se rencontre guère que dans les bosselures du gros intestin (*colon*). Ces productions pathologiques ne semblent pas différer beaucoup l'une de l'autre : Les premières, celles que je nommerai *Egragopiles*, sont probablement, à mon avis, la base plus ou moins développée des seconds appelés *bézoards* ou *calculs intestinaux*.

"Ces concrétions plus ou moins calculeuses, atteignent quelquefois des proportions vraiment extraordinaires, depuis la plus petite, jusqu'au développement de la grosseur d'un boulet de canon de 24, et leur formation dépend presque toujours de ce que la circulation des fluides répandus dans le trajet qu'elles sont destinés à parcourir, est plus ou moins gênée ou suspendue par leur présence et la concrétion de ces fluides, combinés à certaines substances ingurgitées et favorisées par la stabulation prolongée ou le manque d'exercice. Ordinairement, les calculs intestinaux que l'on trouve dans ces animaux, sont particulièrement connus sous le nom de *bézoards* et sont composés de phosphate et de carbonate de chaux.

"Ces produits anormaux, si l'on n'y oppose pas un traitement approprié dès leur apparition dans les voies digestives, donnent ordinairement lieu à des *coliques stercorales* qui présentent toujours un grand danger pour la vie du sujet, parce que cette cause mécanique obstruant les fonctions de la partie du canal alimentaire où elle se trouve engagée, par l'étranglement qui en est la suite, en avant et en arrière de l'obstacle, il en résulte une inflammation sur-aiguë, qui se termine généralement par la gangrène et la mort :

"On reconnaît la *colique stercorale* dans les monodactyles et les ruminants, aux signes suivants : Les mouvements désordonnés sont plus lents à s'établir que dans la colique inflammatoire simple ; ils sont moins intenses, l'animal ne rend aucune flatulence, aucun excrément, il regarde de temps en temps son flanc,

se couche, se relève ; ses yeux sont enfoncés ; il ne prend plus garde à ce qui se passe autour de lui ; le ventre se météorise, des sueurs partielles et froides surviennent, et l'animal ne tarde pas à mourir.....

"Tout doit tendre à faire évacuer ; ainsi, si l'on croit que ce soit l'irritation produite par la présence de la pelote qui empêche sa sortie ; il faut employer d'abord les émoullients, les adoucissants huileux à fortes doses répétées, ensuite ou après le paroxysme inflammatoire, il faut employer les purgatifs les plus énergiques ; tels que l'aloës, la gomme gutte, l'huile de croton tiglium, au risque de provoquer des accidents, on remédiera en reprenant les moyens émoullients et adoucissants avec lesquels on aura commencé, comme il est dit plus haut...."

P. S. Au moment où nous mettons sous presse nous recevons la *Revue Agricole*, et nous y trouvons sur le sujet qui nous occupe des explications qui, sans être aussi étendues que celles qui précèdent, renferment le même sens, excepté quant à ce qui concerne les soins à prendre pour faire disparaître ces accidents. La *Revue* prétend qu'il n'y a pas de remède contre ces corps étrangers une fois qu'ils sont formés.

Culture du chanvre.

Nous publions dans nos colonnes d'annonces une correspondance de Ed. Glackemeyer, écrivain, sur la culture du chanvre. Nous tâcherons de donner, dans notre prochain numéro, les renseignements qu'il demande sur la culture de cette plante.

Les lois de chasse.

Après le dix du courant, ceux qui seront trouvés avec des perdrix et autre gibier prohibé en leur possession, seront passibles d'une amende de \$40 ou d'un emprisonnement de trois mois. Il est interdit de tuer ou d'avoir en sa possession des bécasses ou bécassines avant le 1er août.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur une annonce de M. Thomas Fraser. Ceux qui s'occupent de pêche, ainsi que les cultivateurs, verront qu'à Mont-Louis ils pourront trouver à des prix réduits, d'excellentes terres et des places avantageuses à la pêche.

RECETTE.

La cendre employée pour empêcher le blé de verser.

On savait bien que les cendres de bois lessivées avaient une grande influence sur les blés — mais on ne savait pas pourquoi — c'est par les sels qu'elles contiennent, principalement la silice. On avait dit que des analyses, faites à l'école de Grignon, avaient démontré que les blés, les plus versés, étaient précisément ceux qui contenaient le plus de silice — ce qui renversait toutes les idées reçues, — parce qu'on pensait que la silice servait à renforcer la paille.

M. Isidore Pierre, ayant repris ces expériences, a trouvé le même résultat qu'à Grignon et en a donné l'explication. La silice se trouve surtout dans l'enveloppe de la tige du blé. La tige elle-même en contient peu. Comme les blés qui versent sont ceux qui ont le plus de feuille, il n'est pas étonnant qu'en comparant les cendres de cette paille à celle des blés qui n'ont que la tige, on ait obtenu les résultats indiqués. Mais, quoique la tige contienne peu de silice, il est toujours urgent de lui en fournir, quand le sol n'en contient pas assez. — et l'emploi de la silice, de la potasse est une excellente méthode pour donner à la paille la force nécessaire pour résister aux vents et aux pluies d'orage. Donc l'emploi de cendres est excellent. — (Sud-Est).

(Pour la Gazette des Campagnes)

DU LUXE ET DES VAINES PARURES

AU POINT DE VUE CHRÉTIEN ET CATHOLIQUE.

I. CE QUE L'ON DOIT ENTENDRE PAR LE LUXE ET LES VAINES PARURES.

(Suite.)

La vanité des parures, c'est l'orgueil remplaçant l'humilité, le sensualisme se substituant à la mortification, l'ostentation mondaine détruisant la modestie chrétienne. La vanité, c'est ce que reprochait le prophète Isaïe aux filles de Sion, qui marchaient la tête haute, mesuraient tous leurs pas et étudiaient toutes leurs démarches. Enfin qu'on l'admette ou qu'on le nie, il n'en est pas moins évident que, considérés à la lumière de la foi, le luxe et la vanité des parures, tels qu'ils existent de notre temps, c'est l'esprit de sensualisme païen, sous une forme moins grossière, qui travaille à détruire dans l'âme des chrétiens, l'esprit du christianisme. Je dis : sous une forme moins grossière, parce que, au lieu d'une idole d'or et d'argent, qui avait des yeux, et ne voyait point ; des oreilles, et n'entendait point, une bouche, et ne parlait point, comme dit le prophète David : on en choisit une de chair qui voit, entend et parle. Que tous ceux, dit le prophète, qui fabriquent ces idoles, et ceux qui les honorent, soient dépourvus de sentiments comme des idoles ! C'est pourquoi l'apôtre disait que l'homme animal ne comprend point les choses qui sont de l'Esprit de Dieu. Il se fait chair par le culte qu'il rend à la chair.

Laissez-moi vous dire maintenant quelles sont les suites de la vanité des parures dans une âme, plus ou moins funestes, à proportion qu'elles excèdent les règles de la modestie évangélique.

Le but réel, quoique peut-être non avoué, de la vanité des parures, c'est d'attirer l'attention, les regards, de se faire admirer. La vanité des parures, c'est la mort de la pudeur, c'est l'amorce de la volupté, la ruine de la modestie chrétienne, la plus belle fleur de l'humilité. La vanité des parures, c'est la beauté de la chair, avec toutes ses convoitises, que l'on favorise, toujours aux dépens de la beauté de l'âme, qui se ternit à proportion que la vanité met ses soins à embellir le corps. L'amour pour la vanité des parures, c'est le signe extérieur d'une foi languissante, c'est la marque certaine d'une âme dégoûtée de Dieu, qui ne trouvant plus d'aliment pour son cœur dans les choses spirituelles, notamment dans la piété chrétienne, concentre son activité naturelle sur la partie matérielle de son être pour y trouver des jouissances dont son cœur ne peut se passer. La vanité des parures, c'est l'action d'une personne qui, se regardant dans un miroir, semble prendre Dieu en flagrant délit, et qui l'accuse par ses parures de ne l'avoir pas créée comme il convenait.

La vanité des parures, c'est la preuve sans réplique, qu'un cœur est sous l'influence de la concupiscence de la chair, dont parle l'apôtre St. Jean. La vanité des parures, ça rappelle naturellement ces pharisiens, dont parle Jésus-Christ, qui nettoyaient le dehors de la coupe et du plat et qui au dedans étaient pleins de rapines et d'impureté. La vanité des parures, c'est l'image d'une mère de famille qui est presque toujours absente de sa maison ; c'est celle d'un cultivateur qui, au lieu de semer du froment dans son champ, n'y semerait que des graines de fleurs ; c'est encore celle d'un homme qui couvre son animal, son cheval, de magnifiques harnais dorés, et qui n'a sur lui que des haillons ; c'est encore celle d'une ménagère sans cesse occupée à épousseter le dehors de sa maison, exposé aux regards des

passants, mais qui néglige à l'extrême, d'en maintenir la propreté intérieure, soustraite à la vue des étrangers.

Le soin de parer son corps avec les livrées de la vanité, c'est une action indigne d'une âme immortelle, qu'une couronne qui ne se flétrit point attend dans le séjour des anges, et qui la change pour une guirlande de fleurs qui se fanera le lendemain. C'est une âme créée pour se rassasier de la gloire d'un Dieu, et qui préfère la gloire passagère de ce monde. C'est une âme appelée à la suite de Jésus-Christ, et qui se met à la suite du monde, son ennemi juré. C'est une âme que le péché d'Adam a pétri d'orgueil et qui, au lieu de travailler à le détruire, lui donne un nouvel aliment pour l'augmenter encore. C'est une âme devenue la vile esclave du respect humain qui, au lieu de craindre la reprobation du Dieu crucifié, ne craint que le mépris du monde. C'est une jeune personne, dont la religion voulait faire un ange de modestie et comme la bonne odeur de Jésus-Christ, et qui aime mieux se faire une odeur de mort.

Par le mirage des vaines parures, elle se fait à la ressemblance des marchandises sèches de notre siècle, devenues tristement célèbres par le fard et les couleurs trompeuses dont on les couvre, enfin d'en cacher la mauvaie qualité.

Une personne parée de tous les atours de la vanité mondaine, ressemble, sans peut-être s'en douter, à une des filles de la race de Caïn qui s'offraient aux regards des enfants de Dieu, pour leur faire perdre son esprit ; c'est une Jezabel, qui se pare de toutes ses vanités pour s'attirer les bonnes grâces de Jéhu et l'empêcher d'exécuter les ordres de Dieu contre cette méchante femme ; c'est la perfide Dalila qui caresse Samson pour lui arracher le secret de sa force et le livrer sans défense à la merci de ses ennemis.

Le sacrement de la régénération, plus peut-être que dans le cœur de l'homme, fait naître, dans celui de la femme, un immense besoin de la religion, sans doute parcequ'elle a pour mission de former les jeunes intelligences à la piété chrétienne. Ayant l'instinct de sa faiblesse, elle sent profondément le besoin de la fortifier. Sous l'influence de l'esprit de foi, elle devient héroïque et d'un dévouement religieux sans borne. Cet héroïsme religieux accroît incessamment tant qu'elle continue d'abrever son âme aux sources pures et vivifiantes de la piété chrétienne.

Mais, du moment que le monde ou le démon, c'est tout un, met la main sur cet être, et vient à bout de lui inspirer son esprit, il en résulte pour son intelligence et pour son âme un désordre inexprimable. A ce moment, deux courants impétueux jaillissent de son cœur. L'un qui continue de l'entraîner vers Dieu, l'autre qui la pousse vers le monde. Si le respect humain, auquel elle est très-sensible, se met de la partie, elle se placera entre Dieu et le monde, qu'elle voudra servir l'un et l'autre à la fois. Elle aura de la religion, de la piété même, elle ne peut s'en passer, mais pas plus qu'il n'en faudra pour ne point s'attirer le blâme des personnes mondaines, dont elle a épousé l'esprit. Dans cette déplorable et fautive position religieuse, sa conscience chrétienne crierait peut-être bien haut : elle trouvera, ou plutôt, l'esprit du mal lui fera trouver un moyen d'empêcher ses cris de troubler son fatal repos. Elle fera, avec elle, ce que l'on fait quand les intérêts humains sont en opposition, un compromis, en bonne et due forme.

Aussi, elle aura une croix, symbole de force pour l'être faible, la femme, mais à condition qu'elle soit d'or ou d'argent. Elle voudra avoir une Imitation de Jésus-Christ, le livre par excellence de la jeune chrétienne, mais elle aura soin qu'il soit doré sur tranche. Il lui faudra aussi un livre de prières pour les offices divins, mais, pour ne point manquer au compromis, il faudra qu'il soit couvert en velour cramoisi et fermé avec

de magnifiques agrafes. Sa religion lui fait une obligation d'aller, les dimanches, assister au sacrifice commémoratif de la passion. Elle s'y rendra, mais elle aura soin de n'y aller que parée comme pour un bal, un théâtre, ou une visite d'étiquette. Il lui faudra bien aller à confesse, mais l'esprit qui la domine, sans peut-être qu'elle sache s'en rendre compte, lui fera couvrir son corps des parures de l'orgueil, comme pour empêcher son âme de sentir l'humiliation des aveux qu'elle fera dans le saint tribunal. Si elle va à la table du Dieu qui a lancé toutes ses malédictions contre l'orgueil, elle s'habillera, ni plus ni moins, comme elle le ferait pour aller à un festin mondain.

Un écrivain laïque, de notre temps, a exprimé en trois mots les dispositions ou plutôt l'erreur des femmes dont je viens de parler. *Elles aiment, dit-il, la croix, pourvu qu'elle soit en bois de rose; la couronne d'épines, si elle est en soie; les clous de la passion, s'ils sont en velour.*

Veillez me laisser achever ce que j'ai commencé; ayez la patience de m'écouter encore un peu de temps. Car j'ai encore d'autres traits à ajouter pour vous montrer ce que devient la femme catholique qui oublie les préceptes de l'évangile.

Quand l'esprit mauvais, l'ange des ténèbres, le roi de tous les enfants d'orgueil, a conduit une âme chrétienne au point de lui persuader qu'elle peut servir deux maîtres, contrairement aux enseignements de sa foi; il ne s'arrêtera point dans cette voie de destruction: il achèvera son œuvre. Le démon est un habile ouvrier, il ne fait rien à moitié.

Le plus sage des hommes a dit: *L'humiliation suivra l'orgueilleux, et encore: Où sera l'orgueil, là aussi sera l'humiliation.* Celui qui a daigné s'humilier jusqu'à prendre la forme d'un esclave a dit: *Quiconque s'élèvera, sera abaissé.* Elle sera donc humiliée. Suivez-moi: je vais vous le dire.

Une âme chrétienne livrée au luxe et à la vanité, perd chaque jour de son indépendance, même naturelle. C'était sa foi, et sa foi seule, qui lui communiquait la force surnaturelle dont elle avait besoin pour résister au monde et à sa tyrannie. Mais sa foi s'affaiblit à mesure et à proportion qu'elle livre son cœur à l'amour du luxe et de la vanité. Elle en vient bientôt à oublier cette grande règle de la conscience chrétienne: *vous avez été achetés d'un grand prix; ne vous rendez pas esclaves des hommes.*

Elle a flatté la concupiscence de la chair; elle en sera l'esclave. Elle a voulu mettre Dieu et le monde dans son cœur; Dieu en sortira. Elle s'est élevée d'orgueil, comme Nabuchodonosor, comme Eve, comme Lucifer, comme le pharisien; Dieu lui résistera, car, dit la foi: *Dieu résiste aux superbes.* Elle s'est donnée au monde, et le monde la fera à son image et à sa ressemblance.

Elle s'humiliera, elle s'abaissera, elle se dégradera, jusqu'au point de pratiquer pour l'amour du monde ce qu'elle ne devait qu'à Dieu seul et ce qu'il ne lui demandait que pour lui ôter sa faiblesse, et la remplacer par une force divine: elle se renonce elle-même, pour prendre la volonté du monde, de ce monde anti-chrétien qui a crucifié son sauveur, et qui n'a pour but, la femme catholique doit le savoir, que celui de détruire le règne de Dieu sur la terre, pour lui substituer le sensualisme païen.

J'ai dit que la femme chrétienne, une fois devenue mondaine, se renonce elle-même. Je vais vous expliquer comment, et dans quel sens.

Au lieu de fixer ses regards sur l'image du crucifié, qui a versé tout sang divin sur la croix pour relever la femme de sa profonde dégradation et en faire une reine couronnée par la main de la religion aux yeux de la famille chrétienne, pour ne les fixer désormais que sur les porte-étendards du luxe et de la vanité, qui seront devenus ses modèles.

Si ces femmes qui n'ont de chrétiennes que le nom, prennent

une certaine forme dans leurs vêtements: elle la prendra; si, au lieu d'un chapeau fermé et qui convient à la modestie, elles adoptent un chapeau qui ne convient qu'aux hommes: elle en mettra un sur sa tête; si elle se frisent les cheveux: elle frisera les siens; si elles mettent des fleurs artificielles dans leurs coiffures: elle en mettra; si, comme le dit le chevalier de Doncourt, les porte-étendards prennent des formes de robes qui les font ressembler à des cloches; elle prendra cette forme, etc.

Le fou change comme la lune, dit le sage. Aussi toutes ces formes, toutes ces vanités, tous ces objets d'admiration ne durent guère. D'autres les remplacent le lendemain. Et on suit tout, on imite tout, on se conforme à tout, avec une abnégation qui épouvante la conscience chrétienne.

C'est assez, mais ce n'est pas trop sur un sujet qui intéresse de si près la dignité et la mission de la femme catholique. Je dois finir par une prière, la voici: O femmes! ô filles! de nos campagnes catholiques: ne vous abaissez jamais au niveau des femmes ou des filles mondaines. La religion vous destine à être nobles et grandes par votre foi, par votre modestie, par votre piété. Vous aurez toujours la place que le Dieu crucifié a conquise pour vous dans le monde, dans la famille, dans la société chrétienne, tant que vous vous inspirerez aux sources de la foi. Mais, ô femmes! ô filles catholiques! souvenez-vous que vous la perdrez du moment que vous vous ferez les esclaves du monde, de son luxe et de ses vanités. Tels sont les enseignements de notre foi.

II. OÙ NOUS EN ÉTIIONS EN FAIT DE LUXE ET DE VAINES PARURES, ETC. ETC., IL N'Y A PAS ENCORE UN DEMI-SIÈCLE.

Quand on a des yeux pour voir, une intelligence pour comprendre, et un cœur pour aimer ce qui est bon, on se rappelle, avec un incroyable bonheur, l'époque encore peu éloignée de nous pendant laquelle les habitants de nos heureuses campagnes s'habillaient avec un admirable sans prétention. Alors, nous avions des défauts, même des vices (j'en parlerai plus tard) si l'on veut, car quelle est la société humaine qui n'en a point! Mais on aime à se rappeler que pas un seul de ces défauts, qu'aucun de ces vices, n'attaquait le principe fondamental des vertus chrétiennes, la sainte humilité et son inséparable compagne, la noble et aimable modestie, dans la manière de se vêtir.

Si, à la lumière de la foi, l'on savait que le corps est plus que le vêtement, l'on saurait aussi que l'âme est infiniment plus que le corps. On prenait donc soin de vêtir son corps, le bon sens chrétien le disait, mais on ne le faisait jamais aux dépens de l'âme, qui seule est créée à l'image et à la ressemblance de Dieu. On était conséquent et d'accord avec ses principes religieux: et c'était bien.

L'esprit de foi faisait également connaître que la vraie beauté, celle qui plaît et qu'on aime toujours, dans la vieillesse aussi bien que dans la jeunesse, c'était celle-là seule que donne la modestie chrétienne. Tels étaient les patriarches dont parle le livre inspiré. *Ils ont été riches en vertus,* dit l'auteur sacré, *ils ont aimé avec ardeur la véritable beauté, et ils ont gouverné leurs maisons en paix.* Aussi, l'apôtre saint Paul ne trouvait pas de motifs plus capables de faire impression sur les cœurs des corinthiens que de leur rappeler la douceur et la modestie de Jésus-Christ. Tous suivaient cette règle, dans leurs vêtements. Et encore ici, c'était bel et bon.

(A continuer.)

AL. MAILLOUX, Ptro., V. G.

LA CULTURE DU CHANVRE

M. le rédacteur,

La culture du chanvre, dans notre pays, depuis longtemps, occupé l'attention de nos commerçants et de nos agriculteurs ; mais je ne sache pas que des mesures convenables et suivies aient été adoptées qui pussent amener des résultats définitifs, de sorte qu'encore à présent, la question n'est pas sortie du domaine de l'incertain : pourtant la chose est d'une grande importance pour le pays et surtout pour notre district de Québec.

Quand on considère le nombre de vaisseaux qui s'y construisent annuellement, que nos charpentiers sont presque toujours obligés de vendre à perte, il est évident que si on pouvait en diminuer le coût primitif, cela aurait l'effet de tirer de sa langueur actuelle une industrie vitale pour Québec.

Les agrès des navires forment aujourd'hui une proportion considérable de leur coût, parce qu'il faut se procurer tout le chanvre de la Russie et le transport seul de cet article en augmente considérablement le prix qui, par lui-même, est déjà bien fort. Si l'on pouvait se procurer le chanvre dans le pays, avec les manufactures qui existent déjà et celles qui s'établiraient par la suite, à mesure que le besoin s'en ferait sentir, on pourrait diminuer bien sensiblement le coût des agrès d'un navire qui aujourd'hui absorbent des sommes beaucoup trop considérables ; et nos charpentiers ne seraient pas condamnés à pratiquer, toute leur vie, une industrie onéreuse et difficile, sans espoir d'y amasser quelque chose pour leur vieux jour et ils pourraient donner aux hommes qu'ils emploient des gages un peu plus hauts que ceux qu'ils payent actuellement et qui, de l'aveu des maîtres eux-mêmes, sont insuffisants, mais qu'ils ne peuvent augmenter sans se ruiner.

Ces considérations ont induit MM. Tachereau, Conslow et O'Brien, qui ont dernièrement établi une manufacture de cordages, à faire l'essai de la culture du chanvre sur le terrain où est leur corderie au Gros-Pin, et cet essai a été suivi d'un plein succès ; des tiges de ce chanvre ont atteint jusqu'à huit pieds de hauteur et la filasse qu'ils ont produite se compare avantageusement avec celle de la Russie ; chacun peut s'en convaincre en passant au comptoir de ces messieurs, no. 23, rue St. Pierre.

Ces messieurs me disent qu'ils n'ont pu faire leur semence qu'un peu tard et qu'elle n'a pu se développer que sous des circonstances défavorables. Malgré cela, le résultat est parfaitement satisfaisant et ils n'ont pas le moindre doute que l'en pourrait cultiver le chanvre avec une entière certitude de succès, sans être obligé d'y mettre plus de soins ni de faire plus de frais qu'à toute autre culture.

En vendant les tiges brutes à un centin la livre, un arpent donnerait environ trente-six piastres, ce qui serait certainement un bon profit, et ces messieurs sont disposés à donner ce prix pour tout ce qu'on leur offrirait.

Ainsi, certitude de la récolte, certitude du retour, cela devrait suffire pour encourager tous nos cultivateurs à dévouer une partie

de leurs champs à cette culture : les établissements publics à la campagne et les messieurs aisés s'empresse-ont, sans doute, de donner l'exemple ; déjà plusieurs se sont procurés de la graine et se sont engagés à faire de leur mieux : entretenons l'espoir que l'on fera des efforts sérieux et que l'on ne se découragera pas au premier effort, et que, dans un temps peu éloigné le Canada fournira tout le chanvre dont il aura besoin. Et comme une bonne chose en amène une autre, peut-être aurons-nous la satisfaction de voir l'industrie de la construction des navires enrichir les maîtres, et que les pauvres ouvriers pourront au moins obtenir pour leur dur travail de quoi vivre, donner une certaine aisance à leurs familles et n'être pas à charge à qui que ce soit quand ils ne pourront plus travailler.

Quant au mode de culture, je prierais respectueusement l'auteur des "Causeries agricoles" dans la *Gazette des Campagnes*, de vouloir bien nous instruire sur ce sujet, personne n'est aussi capable que lui de le faire, et je suis bien sûr qu'à moins d'empêchements insurmontables il s'en fera un plaisir.

ED. GLACKEMEYER.

15 mars 1866.—*Journal de Québec*

Le bon exemple

L'exemple est pour beaucoup dans le monde, les paroles des grands hommes aussi ; l'impression qu'elles laissent chez les enfants est ineffaçable dans la plupart des cas. Un trait entre mille autres le fera voir. Feu M. D. B. Viger allait au parlement, à Québec, avant les troubles de 1837. Durant son trajet de Montréal à Québec, qu'il faisait par la route de terre, à chaque étape qu'il faisait chez ses amis, il ne manquait jamais de parler d'agriculture, de ce qu'il avait vu en Belgique, des merveilles qui s'étaient opérées dans ce pays au moyen de la carotte, de la betterave et des autres racines.

Avec quelle animation il insistait sur la nécessité de cette culture pour régénérer notre agriculture.

Petit Pierre n'avait que six ans, lorsque M. Viger s'arrêta chez son père, en 1834 ; il écoutait le grand homme de toutes ses oreilles : l'impression produite chez lui ne s'effaça jamais. Devenu homme, Petit-Pierre remplaça son père au domaine paternel. Aujourd'hui qu'il a ses 32 ans il fait l'honneur de la classe agricole dans sa paroisse, au nord du fleuve St. Laurent. Nous ne le voyons jamais sans qu'il nous parle des carottes de M. Viger. Aussi est-ce à bon droit, car il cultive force racines, a de beaux animaux, fait quantité de beurre, de laine et tout ce que peut tenir un bon cultivateur hors des dettes et le rendre indépendant de tout le monde.

CHRONIQUE AGRICOLE

ENGRAISSEMENT DES VEAUX.—Un cultivateur habile dans les Etats-Unis a informé un journal agricole, l'autre jour, qu'il avait

souvent remarqué que les veaux engraisaient mieux avec du lait peu riche, qu'avec ce qu'on appelle communément du lait très riche. C'est un fait qui, selon un journal, s'accorde avec ce qui a été récemment constaté, à savoir, que les éléments nutritifs du lait résident principalement dans la caseïne. Si vous avez une vache qui donne du lait particulièrement riche et une autre qui donne une qualité de lait plus pauvre en beurre il vaut mieux, sous tous les rapports, nourrir le veau avec du lait de cette dernière. Le veau engraissera mieux et vous ferez plus de beurre avec le lait de la première vache.

QUALITÉS DE L'OGNON.—L'ognon mérite une attention comme article de grande consommation en ce pays, et il s'élève en importance quand on considère que, dans quelques pays, comme l'Espagne et le Portugal, il forme l'un des aliments de la vie le plus commun et le plus universel. Il est intéressant, en conséquence, de savoir que, à part son bon goût particulier qui le recommande d'abord, l'ognon est remarquablement nutritif. On a reconnu par l'analyse que la racine d'ognon séchée contient depuis 25 jusqu'à 30 p. 100 de gluten. Il prend rang, sous ce rapport, avec les poids et les grains nutritifs de l'Est. Ce n'est pas simplement par goût conséquemment, que le voyageur espagnol mange son ognon avec son humble croûton de pain ; c'est parce que l'expérience a prouvé depuis longtemps que, comme le fromage du cultivateur anglais, il aide à soutenir ses forces.

—Genesee Farmer.

MELASSE AU MAIS (blé-d'Inde)—M. Ths. Randolph, du comté de Dubuque, demeurant entre Worthington et Cascades informe le *Times* de ce comté qu'il a essayé d'extraire de la melasse des tiges de maïs sucré. Il dit qu'elle est supérieure à celle qu'on extrait du Sorgho. M. Randolph est d'opinion que la chose est importante pour nos cultivateurs, parce que les tiges du maïs sucré peuvent mûrir en cette région quand le sorgho ne le pourra pas. M. Randolph s'est servi des tiges immédiatement après avoir récolté les épis de blé d'Inde pour l'usage de la table. La même expérience a été faite en Canada.

—La cerise de terre (*ground cherries*) est un fruit d'une culture très facile. Semée le printemps, elle porte des fruits la même année ; elle ressemble un peu aux Tomates et se cultive de la même manière. Ce fruit est délicieux en confiture. Le goût de ce fruit, une fois cuit, tient de de la fraise et de l'ananas. Les confitures de ce fruit se conservent très bien et sont d'une richesse délicieuse lorsqu'elles se composent d'une demi livre de sucre pour chaque livre de fruit.

—Dans les environs de Boston et plusieurs autres parties de la Nouvelle Angleterre on cultive les canebèrges (*ottoctus*) en grand et d'une manière très profitable. M. l'abbé Provancher a très bien réussi, à Portneuf.

—La peste des animaux continue son tour d'Europe ; les journaux du Nord nous

apprennent qu'elle s'est décidément étendue de la Hollande en Belgique, où elle commence à faire de très-grands ravages dans la province d'Anvers. Nous ne saurions trop engager nos cultivateurs à redoubler de vigilance et de soins, afin d'éviter le fléau.—*Le Monde*.

—Une maladie ressemblant à l'épizootie s'est récemment déclarée dans le comté de Montgomery, Philadelphie.

—La recette du tabac aux Etats-Unis pour l'année 1865 s'élève à 168,797,000 de livres, ce qui fait une diminution de plus de moitié sur celle de 1860.

—Les œufs que l'on éprouve dans l'eau, pour voir s'ils sont bons, restent sur le côté quand ils le sont. Si l'œuf flotte debout vous pouvez être certain qu'il est mauvais.

—La *Chronicle* de Québec dit que M. Wm. Church a commencé à faire du sucre d'érable à Leeds, dans le comté de Mégantic, samedi, le 24 de février dernier.

ANNONCES.



APPROVISIONNEMENT
DES
PHARES

DES soumissions cachetées seront reçues à ce Bureau jusqu'à VENDREDI, le PREMIER jour de JUIN prochain, à Midi, pour un approvisionnement de 850 Gallons d'huile de blanc de Baleine, de la meilleure qualité, pressée à froid, pour les phares Provinciaux, au-dessus de Lachine, un tiers de cette huile devra être de matière première et se maintenir limpide à 30° Fahrenheit, et les deux autres tiers à 34°; le tout sujet à inspection et épreuve avant l'acceptation et de plus à être mesuré s'il est jugé nécessaire.

Toute cette huile devra être fournie dans des barils cerclés en fer, contenant cinquante gallons chacun et en très bon ordre; elle devra être livrée au risque du fournisseur, sur tel quai, près du Bassin du Canal Lachine, à Montréal, et à tel jour, le ou vers le 1er de Juillet prochain, qui pourra être fixé dans le contrat.

Des soumissions seront aussi reçues en même temps pour 6,500 gallons d'huile de Charbon, non explosive, de la meilleure qualité, qui devra être fournie dans des barils cerclés en fer, contenant de 20 à 50 gallons chacun et qui devra être livrée au risque du fournisseur, au temps ci-dessus mentionné, à Montréal.

Les barils seront fournis par l'adjudicataire et le prix en sera inclus dans celui des huiles.

AUSSI :
UN BATEAU A VAPEUR
DEMANDÉ.

Des soumissions cachetées seront reçues en même temps pour un Bateau à Vapeur qui devra transporter et livrer les approvisionnements annuels (consistant en environ 160 barils d'huile, et 40 tonneaux d'autres articles) aux Phares situés sur le fleuve St. Laurent et sur les Lacs intérieurs, savoir : sur les Lacs St. Louis et St. François, le fleuve St. Laurent, entre Brockville et Kingston, les Lacs Ontario, Erié, Sainte-Claire et Huron et la Baie Georgienne.

L'aide de l'équipage du bateau sera requise pour la livraison des provisions.

Les personnes qui seront chargées par ce Département de ces approvisionnements seront reçues à bord, et le vaisseau devra transporter d'un Phare à l'autre tous les articles que la personne en charge indiquera.

Le bateau pourra transporter d'autre fret, pourvu que cela ne nuise pas à la livraison convenable des approvisionnements.

On devra mentionner une somme totale pour l'accomplissement de ce service. Toutes autres informations concernant ce transport pourront être obtenues en s'adressant à ce Bureau.

Des soumissions séparées, adressées au soussigné, seront reçues pour chacun de ces services et devront être endossées respectivement : "Soumission pour l'Huile de Blanc de Baleine," "Soumission pour l'Huile de Charbon," Soumission pour la livraison des approvisionnements des Phares."

Les soumissionnaires devront donner leurs noms et adresses au long, et fournir la signature de deux personnes solvables qui voudront se porter cautions et se rendre responsables pour l'exécution du contrat.

Le département ne sera tenu d'accepter la plus basse ni aucune des Soumissions.

Par ordre,

F. BRAUN
Secrétaire.

Département des Travaux Publics,
Ottawa, 3 Mars 1866.

GRAINE DE TABAC
CONNECTICUT
A LARGES FEUILLES.

NOUS avons reçu une certaine quantité de graine du Grand Tabac du Connecticut. Celui de qui nous l'avons reçue, a obtenu le premier prix à l'Exposition de cet Etat. Ceux qui désirent s'en procurer devront se hâter, car nous croyons que la petite quantité que nous possédons sera bientôt épuisée.

Prix : une once, 1 écu (50 cts). Ceux qui nous feront tenir 15 cts. en estampiles, recevront un paquet de cette graine de tabac par le retour de la malle.

FIRMIN H. PROULX.

SEIGNEURIE
DE
MONT-LOUIS

LE soussigné ayant acquis, pour l'avoir achetée de son père, la Seigneurie de Mont-Louis, située sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, dans le district de Gaspé, est maintenant prêt à vendre et à louer les places de pêches et autres lots.

Cette propriété est en franc et commun socage, a un front de onze milles en profondeur; est l'une des meilleurs places de pêches sur Saint-Laurent, et la terre y est très propre aux fins de l'agriculture; elle est fertile et l'on ne saurait y trouver une roche.

Il y a une chapelle et un moulin à farine sur la propriété; et une quantité de terre sur les différentes baies et les rivières a été arpentée.

Pour des informations plus détaillées s'adresser à

THOS. FRASER,
Quai des Indes, Québec.

15 mars 1866.

Avis de la direction de l'Echo du Cabinet de lecture Paroissial.

Les arrangements pour lesquels nous avons différé la publication de cette livraison de l'Echo sont terminés, et nous allons maintenant, suivant notre promesse, réparer le temps perdu. A partir de ce jour, chaque livraison aura 20 pages au lieu de 16, mais les illustrations sont supprimées. Nous avons fait ces changements à la suggestion de plusieurs abonnés, amis dévoués de notre entreprise.

M. E. Senécal nous ayant remis la gestion des affaires de l'Echo, nous nous sommes assurés les services d'un gérant recommandable et actif, M. A. Marsan, avocat. L'Echo s'imprime encore chez M. E. Senécal comme par le passé; mais les correspondances et lettres d'affaires devront être adressées désormais à M. A. Marsan, gérant de l'Echo, à Montréal, seul autorisé à percevoir les abonnements à venir et les arrérages dus à l'Echo pour les années 1864 et 1865.

De son côté, M. Senécal a seul le droit de collecter les arrérages dus pour les années 1862 et 1863; et nous espérons que les retardataires mettront de la bonne volonté à venir s'acquitter de ce qu'ils doivent à l'un et à l'autre, pour éviter les désagréments de mesures rigoureuses.

Le Bureau de l'Echo sera temporairement tenu au No. 52, rue St. Gabriel, et au 1er Mai, au No. 27, rue St. Vincent, Montréal.

Formation de société.

L'ATELIER de RELIURE de M. G. A. HIANVEU-LAFRANCE récemment commencé au no. 20, rue St. Nicolas, (Palais), sera désormais continué au no. 11, rue St. Joseph, Haute-Ville, sous les noms et raisons de LAFRANCE et LEMIEUX.

J. B. C. HEBERT,

ET
J. ANOTIL.

Notaires et Agents,

tiennent leur Bureau, à QUEBEC,
No. 16, rue STE. FAMILLE (Côte de
St. Mary). Haute-Ville.

NOUVELLES MARCHANDISES.

ETOFFES à Robes, Etoffes à Jupons,
Chapaux en satin, en velours et en
entre, pour dames, Plumes pour chapeaux,
Famitures pour mantilles, Résilles et Epin-
les pour cheveux.

GILETS et Vestes au tricot pour mes-
sieurs, Gilets et Vestes pour dames,
Jachons et Victorines en laine, Echarpes,
Nouvelles Cravattes en soie et en laine,
Echarpes au tricot, Mitaines et Gants d'au-
tomne et d'hiver.

DRAPS de Moscou, Drap de Castor,
Drap double et triple foulé, Molleton,
Drap de Pilotes, Draps pour mantilles,
Whitneys noirs et de couleurs pour man-
tilles, Tweeds d'Ecosse, Tweeds du Cana-
da, Casimirs.

OUVERTURES de laine, Couvertures
de laine noire, Couvrepieds blancs et
de couleurs, Couvertures de voyages, Fla-
nelles de fantaisie, Carisets, Serges, etc.

MARDESSUS Sibériens avec semelles
feutre, Bottines de feutre avec semelles
de caoutchouc, Souillers de caoutchouc,
ouillers jaunes et noirs d'original.

MALETOTS et Surtouts d'automne et
d'hiver, Habits d'automne, Pantalons
et Vestes, Chemises de flanelle de fantaisie
tocs et Caleçons de laine et mérinos,
Masques de pelleteries, Vêtements pour
messieurs faits sur commande par les meil-
leurs tailleurs.

En vente chez

A. HAMEL et FRÈRES,

le 11 nov. 1865. Québec, Rue Sous-le-Fort.

E. BAZARETTI,

MARCHAND DE TABAC

No. 39, Rue du Pont (Craig), St. Roch,

QUEBEC,

IMPORTATEUR de Tabac en feuilles.

en torquettes et en poudre—Allumettes

Pipes en bois et plates—Tabatières, etc.

Aussi, Parfumeries, telles que huiles,

saïsses, etc.—Brosses, peignes, savons.—

un grand assortiment de papier à écrire,

notes, chapelets, croix, livres de prières,

etc. A vendre à bon marché.

J. P. GENDRON,

Marchand-Horloger,

No. 9 Rue St. Jean, Québec,

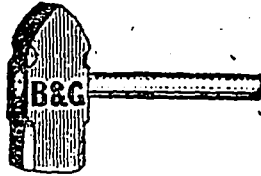
INFORME le public que les MONTRES

et BIJOUX qui lui seront confiés pour

être réparés seront mis dans un coffre en

à l'épreuve du feu.

le 5 novembre 1865.



MM. BÉLANGER & GARIÉPY

ONT l'honneur d'annoncer au public, et
aux membres du Clergé en particulier,
qu'ayant agrandi de beaucoup, leur établis-
sement, ils ont en même temps importé, et
reçoivent chaque jour d'Europe quantité
d'objets nouveaux dans leur branche de
commerce consistant en Services de table
en argent—Coutellerie de Rodgers—Usten-
sils de ménage—Quincaillerie, etc.

Un nouveau choix de Lustres à Gaz, à
l'huile de Charbon, particulièrement pour
l'usage et l'ornement des Eglises.

Ces Messieurs ayant pris des arrange-
ments exprès avec les principales maisons
de commerce d'Angleterre, offrent d'impor-
ter à commission toute commande qu'on
voudra bien leur confier et cela sous un
très-court délai.

Les Cultivateurs trouveront chez eux les
ferrures dont ils ont besoin, et tous les ins-
truments nécessaires à leurs travaux.

Québec 9¹/₂, rue La fabrique, à l'enseigne
du Gros Marteau.

F. A. ST. LAURENT

IMPORTATEUR DE QUINCAILLERIE

FRANÇAISE, ANGLAISE, ALLEMANDE
ET AMERICAINE,

No. 6, rue et faubourg St. Jean
QUEBEC.



F. A. St. L. a constamment en
mains :

Ferronneries de tous genres, Ferrures de
maisons, Outils pour les ouvriers, Glaces
de miroirs, Couleurs sèches et à l'huile,
Vitres, Mastic; Huile pour peinture, Pin-
ceaux, Brosses, Ferblanc, Tole, Pistolets,
Fusiis, Poudre, Plomb, Capsules, etc.

Les Cultivateurs trouveront aussi à ce
magasin un assortiment complet d'instru-
ments pour l'agriculture.

↔ A vendre en gros et en détail. ↔

MARCHAND - EPICIER.

LE soussigné a l'honneur d'informer le
public, qu'ayant un assortiment consi-
dérable d'Épiceries fraîches, de Vins et
Liqueurs de toutes sortes, est prêt à satis-
faire toutes commandes qui pourraient lui
être faites par écrit ou autrement. Il en
fera l'expédition, par le Grand Tronc or
les Bateaux-à-vapeur, sous le plus court
délai.

JOSEPH LACHANCE,

No. 3, rue Sous-le-Fort et No 3, sur
l'ancien marché, B.-V., Québec.

AVIS.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer à
ses amis et au Public qu'il a nommé
MM. GARANT et TRUDEL, no. 12, rue
Fabrique, Québec, ses agents pour la vente
des livres de loi, littérature, Plain chant,
livres d'école, etc., à Québec.

GEORGE E. DESBARATS.

15 février 1865.

A LOUER

LE MOULIN A FARINE de St. Roch
des Aulnets. S'adresser au soussigné,
à Ste: Anne de la Pocatière.

ELIZÉE DIONNE.

1er février 1866.

VIN DE MESSE.

LE soussigné désire attirer particuliè-
rement l'attention des Messieurs du Cler-
gé sur son assortiment de VINS DE MESSE
de première qualité qu'il vend à des prix
très-réduits.

JOS. O. MATTE,

No. 78, Rue et faubourg St. Jean, Québec.

Seul Agent à Québec.

M. Jos. O. Matte ayant bien voulu se
charger de l'agence de la Gazette des Cam-
pagnes, est autorisé à recevoir les argents
dus par nos abonnés de Québec et des pa-
roisses environnantes.

FIRMIN H PROULX, Propriétaire

N. GAUTHIER,
NOTAIRE,

tient son Bureau à MONTMAGNY,
près de l'Eglise.

A vendre à l'imprimerie de la Gazette
des Campagnes

LIVRES DE PRIÈRES

Depuis 15 sous jusqu'à 15 chelins.

CHAPELETS

De 4d. à 3s. 9d.

LE Calendrier pour l'année 1866
Publié par M. L. Brousseau

LE PETIT ALMANACH du Bas-Ca-
nada, pour l'année 1866.

GAZETTE DES CAMPAGNES, 2^{me}
3^{me} et 4^{me} vols.—\$1.00 le volume

Quant au 1er volume, la plupart des nu-
méros étant épuisés, nous allons en faire
un nouveau tirage. Ainsi nous invitons
ceux qui désirent avoir ce volume, d'envo-
yer leur nom au plus tôt, afin que l'on sache
à quoi s'en tenir quant au nombre d'exem-
plaires à tirer.—\$1.00 le volume

NOUVEAU Recueil de Chansons cana-
diennes et françaises, 360 pages, con-
tenant 550 chansons—Broché, 36 sous ;
relié, 2 shellings

GAZETTE DES CAMPAGNES.

1866

AVRIL.

1866

Le Soleil entre au Taureau le 20 à 7 heures 47 minutes du matin.
 Dernier quartier, le 8 à 3 heures 57 minutes du matin.
 Nouvelle lune, le 15 à 2 heures 18 minutes du matin.
 Premier quartier, le 21 à 5 heures 46 minutes du soir.
 Pleine lune, le 29 à 4 heures 28 minutes du soir.

SEMAINE.		FETES RELIGIEUSES.	L.	ETC.	SOL	
DIMAN.	1	b	PAQUES. <i>Kyrie roy. Hæc dies debout. Regina. Salut.</i>	5	376	23
Lundi	2	b	De l'oct. doubl. I cl.	5	356	25
Mardi	3	b		5	346	26
Mercredi	4	b	De l'oct. privilégiée, sémid.	5	326	28
Jéudi	5	b		5	316	29
Vendredi	6	b		5	296	31
Samedi	7	b.	Quasimodo, I après Pâques. <i>Kyrie</i> du temps pascal. I Vêpres du suivant, mém. du Dim. Salut.	5	276	33
DIMAN.	8	b.		5	266	34
Lundi	9	b	Annunciation, 2 cl, Point d'obligation (25 Mars).	5	246	36
Mardi	10	b	S. François de Paule, conf. (2).	5	226	38
Mercredi	11	b	S. Léon I, pape et doct.	5	206	40
Jéudi	12	b	S. Isidore, év. et doct. (4).	5	196	41
Vendredi	13	fr	S. Herménégilde, mart.	5	175	43
Samedi	14	b	S. Vincent Ferrier, conf. (5).	5	166	44
DIMAN.	15	b	II apr. Pâques. PATRONAGE DE S. JOSEPH. <i>Kyrie</i> de 2 cl. Aux Vêpres. mém. du dim., Salut. (Mandement du Catéchisme).	5	146	46
Lundi	16	fb	De la férie.	5	136	47
Mardi	17	fr	S. Anicet, pape et mart.	5	116	49
Mercredi	18	fb	De la férie.	5	96	51
Jéudi	19	fb	Du Saint-Sacrement.	5	86	52
Vendredi	20	fb	De la férie.	5	66	54
Samedi	21	b	S. Anselme, év. et doct.	5	56	55
DIMAN.	22	b	III ap. Pâq. STE. FAMILLE DE J. M. J. <i>Kyrie</i> du 2 ton. Aux Vêp. mém. du dim. et du suiv. <i>Lux.</i> Salut.	5	36	57
Lundi	23	fr	S. George, mart.	5	16	59
Mardi	24	r	S. Fidèle de Sigmaringa, martyr.	5	06	0
Mercredi	25	r	S. Marc, évangéliste. (Litaines, procession et messe des Rogations avec ornements violets.)	4	587	2
Jéudi	26	fr	SS. Clet et Marcellin, papes et mart.	4	577	3
Vendredi	27	fr	SS. Soter et Calus, papes et mart. (22).	4	557	5
Samedi	28	fb	De l'Immaculée Conception.	4	547	6
DIMAN.	29	r	IV ap. Pâq. S. Pierre, mart. <i>Kyrie</i> dbles. II Vêp. de la fête, à cap. du suiv. mém. de S. Pierre, <i>Sancti</i> , et du dim.	4	537	7
Lundi.	30	b	Ste. Catherine de Sienne, vierge.	4	517	9

Température—Du 1 au 8 beau—Du neuf au 15. pluie fréquente—Du 16 au 30, il fera presque toujours beau.—*Petit Almanach du B.-C.*

ENCORE DES RETARDATAIRES !!!



Nous prions les abonnés retardataires de vouloir bien payer leur abonnement dans le cours de ce mois. Aucune raison ne peut justifier un retard, surtout dans un temps où les produits agricoles se vendent à des prix très élevés. Espérons que chaque cultivateur s'empressera de payer son abonnement à la *Gazette des Campagnes*.

Les abonnements datent du 1er de Novembre et du 1er de Mai. Les avis pour discontinuation doivent être adressés à ce Bureau, par écrit, UN MOIS avant l'expiration de l'abonnement. Les arrérages, s'il y en a, doivent alors être payés. Ceux qui refuseront la *Gazette des Campagnes* au Bureau de Poste sans avoir payé leur arrérages seront sensés continuer l'abonnement jusqu'à parfait paiement.

FRMIN H. PROULX,
 Propriétaire-Gérant.

CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC
 District de Québec.

DÉPART ET ARRIVÉE DES CHARS

De la Pointe à la Rivière-du-Loup

STATIONS.	Aller	Retour
POINTE LEVI	10-00 AM	3-55
Hadlow	10-10	3-45
Chaudière Junction	10-30	3-22
St Jean Chrysostôme	10-43	3-07
St Henri	11-00	2-50
St Charles	11-26	2-25
St Michel	11-45	1-50
St Valier	11-58	1-37
St François ou Berthier	12-15 P.M.	1-18
St Pierre	12-30	1-05
ST THOMAS	12-48	12-48
Cap St Ignace	1-10	12-08 P.M.
L'Anse à Gile	1-20	11-58
L'ISLET	1-33	11-46
	1-50	11-31
Trois Saumons	2-03	11-21
St Jean Port Joli	2-20	11-04
Elgin Road	2-32	10-51
St Roch	2-46	10-38
STE ANNE	3-09	10-15
Rivière Onelle	3-29	9-56
St Denis	3-46	9-39
ST PASCAL	4-03	9-22
Ste Hélène	4-23	9-02
St André	4-33	8-52
St Alexandre	4-43	8-39
Chemin du Lac	5-03	8-19
RIVIERE-DU-LOUP	5-23	8-00 AM

AGENCE A STE. ANNE

LA REVUE CANADIENNE

L'ECHO

CABINET DE LECTURE PBOISSIALE

FOYER CANADIEN

LES personnes qui désirent s'abonner à la *Revue Canadienne*, ou payer leur abonnement, pourront le faire en s'adressant à Firmin H. Proulx, au Bureau de la *Gazette des Campagnes*, Ste. Anne de la Pocatière.

Le prix de l'abonnement est de \$1 par six mois, et payable d'avance.

L'Echo, revue religieuse, scientifique, historique, littéraire et artistique, paraît le 1er et le 15 de chaque mois. L'abonnement est de deux piastres par année, payable une piastre dans le mois de janvier, et l'autre piastre en juillet. Ce journal aura 20 pages au lieu de 16, à l'avenir.

On peut s'abonner en s'adressant à F. H. Proulx, à Ste. Anne de la Pocatière.

Pour le Foyer, voir le Prospectus No. du 1er février.